

UNIVERSITÉ DE MONCTON

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

**Préparé par le
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Neil J. Boucher, Ph.D.**

Présenté au Sénat académique

Le 23 août 2013

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE	5
1) Retour sur les objectifs 2012-2013	5
2) La population étudiante	5
3) Le corps professoral et la recherche	6
4) Les programmes et les cours	7
5) Les objectifs prioritaires pour 2013-2014	8
PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS	9
A) Les centres	9
B) Les chaires de recherche	12
C) Les instituts	15
PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER	16
1) Le Service d'animation et de soutien à l'enseignement	16
2) Le Bureau de soutien à l'innovation	16
3) Le Bureau de l'enseignement coopératif	16
4) La Bibliothèque Champlain, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson et le Musée acadien	17
5) La Direction générale des technologies	18
6) Le Registrariat	18
7) La Revue de l'Université de Moncton	19
8) La Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen	19

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que je présente mon neuvième rapport annuel en tant que vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) au Sénat académique. À l'instar des années passées, plusieurs dossiers ont été traités au cours des douze derniers mois. À titre d'exemple, nous pouvons compter la reconfiguration des programmes, le dossier de la viabilité des programmes, l'évaluation des programmes, les rapports avec nos partenaires (Réseau Vitalité, CCNB, CFMNB) comme des dossiers qui exigent une attention sur une base assez régulière. En plus, l'année fut marquée par la préparation de deux demandes de financement d'envergure, soit celle déposée auprès de Patrimoine canadien dans le cadre du Programme des langues officielles en enseignement (PLOE), version 2013-2018, et celle de la phase IV du Consortium national de formation en santé (CNFS) acheminée à Santé Canada.

Au niveau de la programmation académique, de nouveaux programmes ont vu le jour, d'autres furent modifiés considérablement tandis que d'autres encore demeurent en branle. Quant à la modification de programmes, le virement le plus considérable, à la fois dans la structure aussi bien que dans la programmation, a été amorcé à l'UMCE dans les programmes de foresterie. Issu des conclusions du rapport Godbout, le but de cette réforme visait une croissance dans la participation étudiante d'une part, ainsi qu'une meilleure intégration avec les autres composantes académiques de l'UMCE d'autre part. Dès le 1^{er} juillet 2013, la Faculté de foresterie devient une école rattachée au décanat des Études.

Malheureusement, nos efforts à implanter un programme de pharmacie conjointement avec l'Université d'Ottawa n'ont pas porté fruit. La décision de Santé Canada de ne pas considérer ce projet une priorité de financement nous force à repenser notre stratégie sans toutefois abandonner l'initiative. Je tiens à remercier mon homologue à l'Université d'Ottawa, monsieur Christian Detellier, le doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, monsieur Pierre Moreau, ainsi que les deux coordonnatrices du CNFS, mesdames Mai Savoie et Rachel Ouellette, pour leur précieuse collaboration.

Ce ne sont pas tous les efforts dans le domaine de la santé qui ont connu des revers. Au contraire, un important pas a été franchi au début du mois de juillet avec la signature d'une entente d'affiliation entre l'Université de Moncton et le Réseau de la santé Vitalité. Cette entente, fruit d'un travail de longue haleine, permet de définir et d'encadrer les modalités de collaboration et de concertation entre l'Université et le Réseau en matière d'enseignement et de recherche.

Tout le travail nécessaire pour mener les dossiers du VRER à bon port est le résultat d'un travail d'équipe. Sans la main forte des collègues de l'Équipe de direction, de mes deux adjoints, madame Lise Dubois et monsieur Edgar Robichaud, de tous les membres de la RDD et la RVD, et de la Direction générale des technologies, le bureau du VRER ne pourrait guère réussir à traiter tous les dossiers qui lui parviennent. Cette coopération m'est inestimable et je vous en remercie.

L'année 2012-2013 sera connue pour un changement important de personnel dans le bureau du VRER. Suite à la retraite de la secrétaire de direction, nous avons reçu madame Gilberte Richard comme remplaçante. Adjointe administrative de longue expérience à l'Université de Moncton, madame Richard s'est vite intégrée au poste avec sa compétence habituelle. Plus récemment, le départ du vice-recteur adjoint à l'enseignement, monsieur Edgar Robichaud, fait en sorte que l'exercice de son remplacement est en branle au moment d'écrire ces lignes. Nous voulons souhaiter bon

succès à monsieur Robichaud dans son nouveau poste de vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines.

Le rapport du VRER de cette année prend une nouvelle forme dans la partie réservée aux activités des facultés. Pour la première fois cette année, un gabarit de rapport annuel a été distribué à toutes les facultés dans le but d'harmoniser la manière de présenter la documentation. À l'instar de ce gabarit, cette partie du rapport portera attention à cinq éléments ponctuels, soit : 1) un retour sur les objectifs 2012-2013; 2) la population étudiante; 3) le corps professoral et la recherche; 4) les programmes et les cours et;

5) les objectifs prioritaires pour 2013-2014. En ce qui a trait aux chaires et aux centres de recherche, ainsi qu'aux différents services qui relèvent du VRER, mon rapport 2012-2013 suivra le format habituel.

PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE

1) RETOUR SUR LES OBJECTIFS 2012-2013

Au niveau du retour sur les objectifs, je suis heureux de constater que les diverses facultés ont connu une année couronnée de plusieurs succès notamment au niveau de la programmation. Une grande majorité des facultés incluaient parmi leurs objectifs de l'année dernière le déploiement des ressources pour faire avancer le projet de la reconfiguration. Les dernières statistiques démontrent que cela a été le cas avec 81 % des programmes ayant franchi l'une ou l'autre des étapes menant à la reconfiguration. En ce qui a trait à l'Éducation permanente (ÉP), son objectif principal de poursuivre la médiatisation des programmes a connu un certain succès. Une importante stratégie de médiatisation de cours et de programmes a été déposée au Conseil d'administration de l'ÉP et à l'Équipe de direction. La recherche de fonds pour mener ce projet à bon port a été amorcée.

Plusieurs objectifs au niveau de la création de nouveaux programmes, de modification des programmes existants ou d'agrémentation ont également été réalisés. Une liste plus détaillée paraît au point 4 de cette partie de mon rapport.

Par contre, il faut constater que certains objectifs ont connu des succès moindres notamment au niveau d'une restructuration des ressources humaines, au niveau du recrutement et au niveau des partenariats. En ce qui a trait au recrutement, certaines facultés demeurent plus ou moins stables tandis que d'autres vivent des chutes importantes dans le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les programmes. Pour ce qui en est des partenariats, il reste encore du travail à faire quant à la consolidation de nos efforts, quoique d'autres résultats, notamment avec certaines composantes du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et quelques CÉGEPS du Québec, soient prometteurs.

2) LA POPULATION ÉTUDIANTE

La population étudiante à temps plein pour l'année académique 2012-2013 s'élevait à 4 927 répartie comme suit dans les facultés et les décanats d'études :

Administration : = 752	Arts et sciences sociales : = 1023
Décanat des études (UMCE) = 396	Décanat des études (UMCS) : = 385
Faculté de foresterie (UMCE) = 24	
Droit : = 110	Éducation permanente : = 883 (ÉTP)
Ingénierie : = 381	Santé et services communautaires : = 813
Sciences : = 586	Sciences de l'éducation : = 457

En ce qui a trait à la population à temps partiel à l'Éducation permanente, le chiffre pour l'année 2012-2013 s'élève à 883 personnes équivalentes à temps plein pour un grand total de 5 810, ce qui représente une augmentation de 1,4 % sur l'année précédente (5 729 personnes équivalentes à temps plein pendant l'année 2011-2012). En chiffres réels, nous avons augmenté le corps étudiant de 57 personnes. Force est de constater que cette légère augmentation est due à une croissance dans le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux plutôt qu'à une augmentation de la population étudiante d'origine canadienne, car celle-ci est passée de 4 176 en 2011-2012 à 4 130 (-1,1 %) en 2012-2013. Notons qu'en 2012, 62,2 % de nos nouvelles inscriptions

parvenaient des polyvalentes francophones du Nouveau-Brunswick ce qui risque nous poser de grands défis vu la décroissance au sein de cet important bassin de recrutement.

En ce qui a trait aux cycles supérieurs, la tendance dans les inscriptions est à la baisse ayant passé de 750 en 2011-2012 à 685 en 2012-2013 pour une diminution de 8,6 %. Cet état des choses est contraire à la tendance nationale et régionale où l'on voit une augmentation dans les inscriptions aux cycles supérieurs. Certaines mesures ont été amorcées au cours de l'année pour freiner, voire renverser cette tendance dont l'affectation d'un recruteur aux cycles supérieurs et l'amélioration du soutien financier au niveau du doctorat.

3) LE CORPS PROFESSORAL ET LA RECHERCHE

Pendant l'année académique 2012-2013, le corps professoral à l'Université de Moncton comptait 311 membres réguliers, une diminution de 1 % par rapport à l'année précédente. Dans le tableau qui suit, le nombre de professeures et professeurs réguliers dans chaque faculté et à l'Éducation permanente est indiqué : les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de postes temporaires à cette même faculté. En ce qui a trait à l'Éducation permanente, le chiffre entre parenthèses représente le nombre de chargées et de chargés de cours qui ont été retenus par ce secteur.

Administration : = 19 (6)	Arts et sciences sociales : = 79 (15)
Décanat des études (UMCE) : = 42 (12) (comprend la Faculté de foresterie)	Décanat des études (UMCS) : = 35 (4)
Droit : = 10 (1)	Éducation permanente : = 67 (111)
Ingénierie : = 22 (12)	Sciences : = 40 (9)
Santé et services com. : = 42 (13)	Sciences de l'éducation : = 22 (7)

Au cours de la même période, neuf membres du corps professoral ont bénéficié d'une régularisation, dix professeures et professeurs ont été promus à l'agrégation tandis que 11 ont accédé à la titularisation.

Quant aux chargées et chargés de cours (à l'extérieur de l'Éducation permanente), elles et ils ont assuré la prestation de plus de 2 400 crédits de cours sur les trois campus

Les rapports annuels des facultés démontrent clairement qu'une importante activité de recherche-développement-crédation s'est poursuivie pendant l'année 2012-2013. Pour cette même période, l'on peut compter au-delà de 370 publications arbitrées qui ont paru dans des revues scientifiques ou en forme de chapitres faisant partie de collectifs. En ce qui a trait aux disciplines artistiques, l'effort de création a également fait bonne figure avec une cinquantaine d'activités soumises à un processus de sélection par jury ou comité d'évaluation. Selon le document type de la Faculté des arts et des sciences sociales, cela peut représenter l'équivalent de 15 publications.

Toute cette recherche et création ne pourrait se réaliser sans l'appui financier provenant de diverses sources tant à l'interne qu'à l'externe. Le financement de la recherche pour l'année qui vient de se terminer s'élève à plus de 3 600 000 \$, toutes facultés confondues. Je me permets de souligner les réussites au campus de Shippagan dont 40 % du corps professoral est subventionné par des fonds externes (FCI, APÉCA, FINB) et 20 % de l'effectif professoral détient une subvention d'un des Grands Conseils.

Pour la part du financement interne de la recherche, la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) gère cinq programmes de subventions en plus de contribuer aux activités de valorisation de la recherche (journées des études supérieures et de la recherche, concours de jeunes chercheurs, prix Vo-Van pour la meilleure thèse, prix du Recteur, etc.). Cette année la FESR a contribué la somme de 272 500 \$ (142 subventions) à plusieurs chercheurs et chercheuses sur les trois campus dans le cadre des concours internes.

4) LES PROGRAMMES ET LES COURS

Pendant l'année 2012-2013, trois nouveaux programmes ont été approuvés par les instances compétentes, soit le baccalauréat appliqué en gestion de la relation client, le baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership (BTIL), et la mineure en criminologie. Le programme d'immersion en français écrit fut aboli tandis que les admissions furent suspendues dans le programme de baccalauréat appliqué en intervention touristique et le baccalauréat en science infirmière (pour infirmière ou infirmier immatriculé). Au niveau des changements de titre, la Faculté de foresterie devient l'École de foresterie et elle est rattachée au décanat des Études à l'UMCE et le baccalauréat en récréologie devient le baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme.

L'évaluation des programmes s'est poursuivie avec élan au cours de la dernière année. Les programmes d'information-communication, de baccalauréat ès arts multidisciplinaire et les programmes de 2^e et de 3^e cycles en études françaises ont franchi toutes les étapes de l'évaluation. En plus, le processus d'évaluation a été amorcé pour les programmes de baccalauréat en travail social et le baccalauréat en gestion de l'information et devrait être finalisé pendant l'année 2013-2014. Il est à noter que le bureau du VRER a procédé à une révision importante de la politique d'évaluation des programmes, démarche qui a été entérinée par le Conseil des gouverneurs en juin 2013. Conséquemment, les prochaines évaluations devront se conformer à ce nouveau gabarit de présentation, qui risque de rendre l'évaluation plus complète et d'écourter le temps requis pour mener le dossier à terme.

La reconfiguration des programmes s'est poursuivie et des progrès substantiels ont été enregistrés dans le cadre de ce dossier. Au moment d'écrire ces lignes, un total de 64 programmes a franchi toutes les étapes de la reconfiguration et 9 autres seront soumis au Sénat académique du 23 août 2013. Six programmes sont à l'étude au Comité des programmes ou sont sur la voie de l'être ce qui fait que 82 programmes (81 % du total) ont été traités par l'une ou l'autre des instances supérieures de l'Université. À ce jour, il n'y a que 25 programmes qui n'ont pas été déposés au bureau de la conseillère, madame Suzanne LeBlanc. Notons en passant que la Faculté d'administration a déjà lancé ses programmes reconfigurés à l'automne de 2012 et la Faculté d'ingénierie s'apprête à faire pareil pour ses programmes réguliers et coop à l'automne 2013.

Au niveau des cours, un total de 216 nouveaux cours ont été créés, 221 ont été abolis, et 129 ont été modifiés. Cet important volume de création, d'abolition et de modification relève du plus grand nombre de programmes qui franchissent toutes les étapes de la reconfiguration. En ce qui a trait au nombre de crédits enseignés, le total dans les facultés sur les trois campus s'élève à 19 876. Viennent s'ajouter à ce chiffre 1 346 crédits enseignés à l'Éducation permanente pour une somme totale de 21 222 crédits d'enseignement.

Le nombre de cours offerts en ligne par l'Éducation permanente s'élève à 66, soit 4 à l'UMCE, 42 à l'UMCM et 20 à l'UMCS. Ce chiffre représente une augmentation de 18 % par rapport à l'année 2012-2013.

5) LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR 2013-2014

Sans conteste, l'objectif premier, pour les facultés qui ne l'ont pas déjà fait, est de travailler la reconfiguration des programmes dans le but de compléter le projet. Comme je l'ai souligné ailleurs dans ce rapport, d'importants progrès ont été réalisés dans le dossier pendant la dernière année, ce qui fait que la plus grande partie de la tâche est maintenant accomplie. Même que certaines facultés n'ont pas encore lancé leurs programmes reconfigurés, ce n'est pas pour dire que le travail est au ralenti. Les facultés multidisciplinaires prennent plus de temps à compléter le processus parce que leurs programmes répondent souvent aux besoins de formation dans d'autres facultés. Cette interconnexion exige un travail de plus longue haleine vu la nécessité d'assurer que les changements apportés au sein d'un programme ne viennent pas perturber les objectifs de programmation dans l'autre faculté à laquelle on rend service.

Un deuxième objectif qui revient souvent dans les rapports facultaires pivote autour de la programmation comme telle. Certaines facultés veulent s'orienter vers la création de nouveaux programmes articulés, d'autres vers des certificats, tandis que d'autres encore veulent repositionner certains programmes existants de leur faculté. Dans un grand nombre de cas, l'objectif de travailler la programmation au niveau des cycles supérieurs s'impose. Plusieurs doyennes et doyens voient ce secteur comme un foyer d'expansion potentiel et conséquemment une manière à faire croître les effectifs étudiants au sein des facultés. Au niveau de l'Éducation permanente, l'outil incontestable de recrutement est l'offre de cours en ligne. Le projet d'envergure de médiatisation déposé par l'Éducation permanente dans le but de mettre 70 cours en ligne atteste à ce constat.

Le recrutement est un souci qui revient souvent dans les objectifs facultaires. Tous sont conscients du portrait démographique auquel nous devons faire face et conséquemment veulent être actifs dans des démarches de recrutement afin de garantir une certaine stabilité dans les effectifs étudiants. La Faculté des sciences de l'éducation est particulièrement touchée par cette décroissance de participation ayant perdu 26 % de l'effectif étudiant depuis 2008. Par contre, d'autres s'en tirent du jeu avec un peu plus de succès. À titre d'exemple, la Faculté d'administration a connu une croissance de 7 % dans sa population étudiante depuis l'an dernier seulement tandis que la Faculté d'ingénierie a enregistré une augmentation de 5 % sur cette même période. La venue de plusieurs étudiantes et étudiants internationaux, qui fréquentent davantage les facultés professionnelles, serait en bonne partie la cause de cette croissance.

PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS

A) LES CENTRES

1) LE CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE (CRLA)

La recherche en linguistique appliquée ainsi que l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick sont au cœur du mandat du CRLA depuis sa création en 1987. L'objectif central est de montrer les liens entre la description des phénomènes linguistiques et leur environnement social, participant ainsi à une meilleure connaissance de la francophonie acadienne, tout en contribuant à la formation de jeunes chercheuses et chercheurs dans le domaine des sciences du langage.

Au cours de l'année 2012-2013, la tenue du colloque international *La construction discursive du locuteur francophone en milieu minoritaire. Problématiques, méthodes et enjeux* du 2 au 6 octobre 2012 a été l'évènement phare du CRLA. Cette activité scientifique a attiré plus de 50 participantes et participants du monde entier et les présentations qui y ont été faites étaient de grande qualité.

Pour l'année 2013-2014, la directrice Mme Laurence Arrighi et son équipe ont prévu les actions suivantes : la publication en volume des articles issus du dernier colloque; la finalisation de la publication sélective d'articles présentés au colloque sur la situation linguistique en Acadie tenu en 2010 et l'avancement d'une publication intitulée *Le français en milieu minoritaire, enjeux et défis. La situation en Acadie du Nouveau-Brunswick*. Outre ces activités de publication, le CRLA demeurera actif en R-D-C avec l'organisation d'une table ronde sur l'enseignement du français et d'une journée portes ouvertes à l'intention de la communauté, ainsi que du prochain colloque *Les Français d'ici*.

2) LE CENTRE D'ÉTUDES DU VIEILLISSEMENT (CEV)

Le CEV a pour mission de promouvoir la recherche, la formation et le service à la collectivité dans le domaine du vieillissement, par le biais de la collaboration interdisciplinaire et le partenariat.

Au cours de l'année 2012-2013, la directrice du CRV, madame Suzanne Dupuis-Blanchard a poursuivi un projet de recherche financé par les IRSC et portant sur le maintien à domicile des aînées et aînés francophones et anglophones, en collaboration avec la Mount Allison University, la University of Saskatchewan et l'Université Laval. La directrice du CEV a également obtenu des fonds de recherche du CNFS pour un projet pilote sur l'identification des besoins de maintien à domicile des personnes âgées francophones au Nouveau-Brunswick. Notons également sa participation à un projet avec la ville de Moncton pour connaître les besoins des aînées et aînés habitant cette ville.

Pour l'année 2013-2014, deux objectifs principaux sont ciblés : poursuivre le développement du programme de recherche sur le maintien à domicile et revoir le fonctionnement du CEV, ainsi que les priorités des prochaines années.

3) LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION (CRDE)

Le mandat du CRDE est d'encourager, d'appuyer, de réaliser et de diffuser des projets de recherche, de création et de développement de haut niveau en éducation. Ces projets ont pour objectifs la description et la compréhension de réalités éducatives au sein des communautés francophones minoritaires, de même que l'action sur ces réalités en vue de favoriser l'épanouissement de ces mêmes communautés.

Au cours de l'année 2012-2013 le CRDE, sous la direction de monsieur Jimmy Bourque, a organisé la 5^e édition du Prix Allard-Landry et entamé une restructuration suite au rapport d'évaluation de PGF Consultants. Il a également poursuivi un projet de recherche en santé mentale et collaboré à d'autres projets avec plusieurs institutions comme le YMCA de Moncton, la John Howard Society of Southeastern New Brunswick, le gouvernement provincial et le Bureau du protecteur des enfants. L'activité de diffusion de la recherche s'est traduite par la publication de 89 articles, livres ou chapitres de livre, communications et rapports.

Pour l'année 2013-2014, le CRDE va surtout se préoccuper de son financement, considérant que celui-ci est appelé à diminuer fortement. Par conséquent une restructuration de son personnel et des statuts sont envisagés.

4) LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ALIMENTS (CRA)

Le mandat du CRA est voué à la recherche appliquée et fondamentale, ainsi que la formation dans les domaines des sciences, des technologies et des biotechnologies alimentaires. Son rôle premier est de catalyser l'innovation et le transfert technologique, ainsi que stimuler l'émergence de nouvelles initiatives favorisant la compétitivité des industries agroalimentaires et marines locales.

Au cours de l'année 2012-2013 le CRA, sous la direction de monsieur Pascal Audet, a poursuivi un projet d'évaluation de la propreté microbiologique des surfaces environnementales au campus de Moncton. Il a également participé à deux projets de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le premier portant sur la stratégie visant à atténuer la diffusion d'agents de bioterrorisme dans le système alimentaire canadien et le second visant à réduire la population de microorganismes nocifs sur les fruits et légumes. Le CRA a également procédé à divers types d'analyses pour le compte de 35 compagnies.

Pour l'année 2013-2014, le CRA entend poursuivre ses activités de recherche et développement afin de continuer à desservir l'industrie alimentaire et à travailler à maintenir et à implanter les normes ISO pour ses laboratoires.

5) LE CENTRE DE TRADUCTION ET DE TERMINOLOGIES JURIDIQUES (CTTJ)

Le CTTJ a pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada, par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la *Common Law* en français.

Au cours de l'année 2012-2013 le CTTJ, sous la direction de monsieur Gérard Snow, a poursuivi ses travaux de normalisation du vocabulaire de la *Common Law* dans le secteur du droit de la famille et d'enrichissement de la banque terminologique JURITERM. Il a également continué à alimenter le recueil des difficultés et des

ressources du français juridique *Juridictionnaire* et contribuer à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs publics et privés.

Pour l'année 2013-2014, le CTTJ entend poursuivre le travail déjà entamé en matière de normalisation et de francisation du vocabulaire en *Common Law* et de collaborer avec d'autres organismes.

6) LE CENTRE DE COMMERCIALISATION INTERNATIONALE (CCI)

Le CCI a pour mandat de sensibiliser la communauté universitaire à travailler dans un contexte multiculturel et global, en favorisant l'interaction avec la communauté des affaires, ainsi que sensibiliser également celle-ci aux opportunités, conditions et tendances qui existent à l'international.

Pour l'année 2012-2013, le CCI en plus de ses activités régulières a organisé la sixième Semaine du commerce international, ainsi que la Journée du commerce international, deux activités qui ont connu beaucoup de succès. De plus, mentionnons l'organisation de cinq conférences mettant en lumière les enjeux de la commercialisation. Dans le cadre de cours en marketing, seize étudiantes et étudiants ont été jumelés à des entreprises dans le but d'élaborer un plan de marketing à l'international.

Le plan d'action 2013-2014 vise à remettre en marche un programme similaire au *Programme de partenariat sur l'exportation (PPE)*, avec la collaboration de la province, à donner suite à la Semaine du commerce international et à la Journée du commerce international, à continuer les démarches pour le programme *Forum for International Trade Training (FITT)* et finalement, à reconstituer le comité consultatif.

7) LE CENTRE ASSOMPTION DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ENTREPRENEURIAT (CARDE)

Le CARDE exerce un mandat voué à la recherche, au développement et à l'insertion dans le milieu des affaires par le biais de la diffusion des connaissances et la création de partenariats régionaux et internationaux.

Au cours de l'année 2012-2013, le CARDE a organisé une journée portes ouvertes sous le thème : *Sources de soutien aux démarrages de la PME*. Il a initié un projet de consultation gratuite pour les petites entreprises portant sur divers thèmes reliés à la PME, il a participé à une nouvelle initiative intitulée *Ambassadeur entrepreneur* avec le Centre d'innovation et d'entrepreneurship Pond-Deshpande, de l'Université du Nouveau-Brunswick et distribué la nouvelle édition du Bulletin de recherche du CADRE.

Pour l'année 2013-2014, le CARDE se donne comme objectifs la mise en place de nouveaux projets de développement de l'entrepreneuriat, l'organisation de conférences, tables rondes, forums lors de la Semaine de l'entrepreneuriat et à continuer à diffuser de nouvelles connaissances auprès des PME.

B) LES CHAIRES DE RECHERCHE

1) LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET EN GOUVERNANCE

La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance est la seule chaire de niveau 1 à l'Université de Moncton. Les travaux de la Chaire menés par monsieur Donald Savoie portent sur la démocratie représentative et le contrôle démocratique de la bureaucratie. Le monde politique et le monde administratif sont devenus des éléments cruciaux de tout processus de gouvernance et le mandat de la Chaire est d'explorer en profondeur ce champ d'études en mettant l'accent sur la perspective canadienne.

Au cours de l'année 2012-2013, son titulaire a participé activement à la recherche, ce qui s'est traduit par la publication d'un livre, de plusieurs articles arbitrés ou non, ainsi que de rapports de recherche, un total de 11 publications. Il a également été actif au niveau de la collectivité en participant à plusieurs comités.

Pour l'année 2013-2014, il entend poursuivre ses recherches sur deux projets principaux : *Gouverner au centre : les organismes centraux, point d'ancrage de la gouvernance* et *Comment le gouvernement prend-t-il ses décisions et pourquoi procède-t-il ainsi?*

2) LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN RELATIONS INTERGROUPES

Le mandat de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes est d'étudier les réactions face à l'adversité liée à la stigmatisation et à découvrir comment ces réactions transforment les groupes désavantagés et leur environnement social.

Au cours de l'année 2012-2013, la titulaire de la Chaire, madame Ann Beaton et son équipe ont exploré trois thèmes : 1) *Femmes et travail non traditionnel*; 2) *Jeunes issus de groupes minoritaires (Autochtones et Acadiens) et santé mentale e;* 3) *Inclusion professionnelle des personnes ayant un handicap*. Ces trois champs de recherche ont donné lieu à huit articles et trois communications. En outre, les activités de réseautage de Mme Beaton ont amené celle-ci à jouer un rôle de leadership auprès de trois équipes de recherche regroupant des professeures et professeurs d'ici et d'autres universités canadiennes.

Pour l'année 2013-2014, les travaux actuels de la Chaire vont se poursuivre, de même que les collaborations avec d'autres universités, agences et ministères.

3) LA CHAIRE DE RECHERCHE EN MÉTABOLISME CELLULAIRE DES LIPIDES

Le mandat confié à la Chaire de recherche en métabolisme cellulaire des lipides est d'implanter un programme de recherche visant à résoudre ou comprendre des questions liées au métabolisme des lipides et leurs liens avec la santé et des maladies comme le cancer, l'arthrite rhumatoïde, l'asthme et les maladies cardiovasculaires.

Au cours de l'année 2012-2013, la Chaire a poursuivi les projets de recherche déjà en marche et portant sur la compréhension des processus biochimiques fondamentaux au niveau cellulaire. Le titulaire de la Chaire, monsieur Marc Surette, a participé à la

rédaction de cinq articles, a siégé sur plusieurs comités d'évaluation, en plus d'avoir joué un rôle de leader dans un projet de recherche et de développement de 4.1 M \$ provenant du Fonds de l'innovation de l'Atlantique (FIA).

Pour l'année 2013-2014, les activités de recherche déjà en cours vont se poursuivre et d'autres projets seront mis en chantier, suite à l'obtention de nouvelles subventions importantes. De plus, plusieurs manuscrits sont en préparation pour être soumis à des revues internationales avec comités de lecture.

4) LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA SUR L'OPTIQUE DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le mandat de la Chaire est de jouer un rôle central dans le créneau de recherche prioritaire que sont les technologies de l'information et de la communication. Ce rôle se focalise sur trois thèmes : 1) *Systèmes de télécommunication et d'identification*, 2) *Interaction-personnes-systèmes* et, 3) *Gestion et traitement de l'information*.

Au cours de l'année 2012-2013, les travaux de recherches menées par le titulaire de la chaire, monsieur Habib Hamam et son équipe ont donné lieu à 25 publications arbitrées par les pairs (chapitres de livres, articles), a 11 participations à des comités et organisation de conférences, ainsi qu'à la formation d'étudiantes et étudiants de niveau postdoctoral, doctoral et maîtrise.

Pour l'année 2013-2014, M. Hamam propose de poursuivre les objectifs déjà ciblés l'an passé et de présenter davantage de résultats de recherche.

5) LA CHAIRE DE RECHERCHE SUR LE CANCER

Le poste de cette chaire d'études a été créé afin de promouvoir la recherche sur le cancer au Nouveau-Brunswick et ainsi augmenter la masse critique de chercheuses et chercheurs dans la province. Les études réalisées durant ce mandat permettront de contribuer au progrès de la compréhension du cancer et au développement de nouvelles stratégies pour lutter contre cette maladie, notamment le cancer du rein.

Au cours de l'année 2012-2013, la titulaire de la Chaire, madame Sandra Turcotte et son équipe ont travaillé au développement d'une nouvelle thérapie anticancéreuse des carcinomes rénaux, par l'inactivation du gène de suppression tumoral von Hippel-Lindau (VHL). Ces travaux ont permis la publication de nombreuses publications (chapitres de livre, articles, communications scientifiques) et la participation à plusieurs congrès et conférences. En outre, madame Turcotte a été très présente dans la collectivité en participant à plusieurs comités et équipes de recherche, de même que par son enseignement au Département de chimie et biochimie.

Pour l'année 2013-2014, la professeure Turcotte va poursuivre ses activités de recherche, ainsi que d'enseignement et d'encadrement, continuer son implication auprès de différents comités, préparer des demandes de subventions à des organismes nationaux, et publier des articles scientifiques.

6) LA CHAIRE DE RECHERCHE JEANNE ET JEAN-LOUIS-LÉVESQUE EN GESTION FINANCIÈRE

La Chaire de recherche Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études à propos des problématiques actuelles dans le domaine financier, ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des Provinces maritimes.

Au cours de l'année, 2012-2013, la responsable de cette Chaire, madame Tania Morris et son équipe, ont poursuivi les objectifs définis l'an passé, soit d'accroître l'avancement des connaissances dans le domaine des finances, tout en offrant un rayonnement de la Chaire auprès de la collectivité. Concrètement, cela s'est traduit par de la recherche de financement, l'organisation de colloques, tables rondes, la publication de quatre articles arbitrés, la présentation de six communications arbitrées, ainsi que la mise en œuvre ou la poursuite de quatre projets de recherche.

Au cours de l'année 2013-2014, la titulaire de la Chaire entend poursuivre les objectifs de l'année 2012-2013.

7) LA CHAIRE K.-C.-IRVING EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le mandat de la Chaire K.-C.-Irving est de contribuer par ses activités de recherche à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir reliées au développement durable.

Au cours de l'année 2012-2013, le titulaire de la Chaire, monsieur Yves Gagnon et son équipe ont travaillé sur dix projets de recherche et contribué à la diffusion des connaissances par la publication de dix-neuf articles et présentations, dix-sept textes et rapports, quatorze communications et une participation à quatre séminaires et conférences.

Pour l'année 2013-2014, les objectifs seront connus plus tard, suite à la possibilité de changements dans cette unité.

8) LA CHAIRE DES CAISSES POPULAIRES ACADIENNES EN GESTION DES COOPÉRATIVES

Le mandat de la Chaire est de développer de nouvelles connaissances par le biais des études portant sur des thèmes innovateurs dans le domaine de la gestion de coopératives et le transfert de ses connaissances aux institutions ou intervenants intéressés, pour renforcer leurs pratiques dans les diverses sphères d'activités de l'économie.

Au cours de l'année 2012-2013, le titulaire de la Chaire, monsieur André Leclerc et son équipe ont mené plusieurs projets de recherche, notamment une enquête sur l'engagement et la satisfaction des employées et employés des Caisses populaires acadiennes et de Coop Atlantique; ils ont participé à l'implantation d'un outil d'évaluation et de planification du développement coopératif durable, ainsi qu'à l'évaluation de l'impact social et économique du mouvement coopératif dans le Grand Caraquet. En termes de diffusion des connaissances, six articles ont été publiés et une communication a été réalisée. Monsieur Leclerc a également été actif au niveau local, provincial et national en siégeant à plusieurs comités.

Pour l'année 2013-2014, la Chaire entend principalement travailler à trois dossiers importants : 1) la création d'un groupe de recherche en gestion des coopératives à la Faculté d'administration; 2) offrir un cours de baccalauréat en gestion moderne des

coopératives et; 3) examiner la possibilité de collaborer au dépôt d'une demande de subvention avec l'Université du Québec à Rimouski et le Conseil québécois coopérative et mutualité.

9) LA CHAIRE ROMÉO-LEBLANC EN JOURNALISME

Le mandat de la Chaire Roméo-Leblanc en journalisme est de permettre à un journaliste ou chercheur éminent de résider à Moncton et travailler sur le campus pendant une certaine période de l'année universitaire, afin de mettre en valeur le programme d'Information-communication et d'enrichir l'expérience des étudiantes et étudiants par le biais de l'enseignement, de conférences et du rayonnement dans la communauté. Ce mandat comprend également des activités de recherche devant contribuer à la pratique du journalisme au Canada.

Au cours de l'année 2012-2013, trois ateliers pratiques et technologiques ont été offerts aux étudiantes et étudiants : 1) le photojournalisme; 2) l'enregistrement et le montage audionumérique et; 3) techniques de voix et diction.

Pour l'année 2013-2014, le responsable du Programme d'information-communication, monsieur François Giroux se propose d'inviter deux journalistes chevronnés en Daniel Leblanc du Globe and Mail et Eugénie Aw, professeure de journalisme, consultante et première femme journaliste au Sénégal. De plus les ateliers de formation offerts l'an passé seront disponibles encore cette année.

C) LES INSTITUTS

1) INSTITUT D'ÉTUDES ACADIENNES

L'Institut d'études acadiennes a comme mandat le développement et la promotion des études acadiennes à l'Université de Moncton, en plus de voir à la diffusion et à la promotion de la recherche en études acadiennes auprès des communautés scientifiques régionales, nationales et internationales, ainsi qu'auprès de la population en générale.

Au cours de l'année 2012-2013, l'Institut a publié deux livres et poursuivi le travail en vue de la publication prochaine de huit autres. Outre la publication de livres, l'équipe de l'Institut a organisé deux colloques, a publié six articles, dix-huit communications et participé à sept partenariats avec d'autres organismes et universités. Il a également été impliqué dans plusieurs activités liées à la collectivité.

Pour l'année 2013-2014, l'Institut entend mener à terme les projets de publications déjà en marche et consolider son fonctionnement par la nomination d'une ou d'un titulaire permanent.

PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER

1) LE SERVICE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT (SASE)

En mai 1997, le Sénat académique créait le Service d'animation et de soutien à l'enseignement dans le but de promouvoir et favoriser la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage à l'Université de Moncton. Plus spécifiquement, le but était de faciliter les tâches relatives à l'enseignement pour les membres du corps professoral et d'offrir à ces mêmes membres des occasions et des moyens d'améliorer leur pédagogie.

Les activités du SASE pivotent autour de six grandes thématiques, soit : 1) la qualité de l'enseignement; 2) une culture de la pédagogie universitaire; 3) un encadrement et un soutien offerts aux étudiantes et aux étudiants; 4) l'intégration pédagogique des technologies; 5) la formation linguistique et; 6) la recherche et la pédagogie universitaire.

Cette année, la directrice a témoigné d'un accroissement dans le nombre de participantes et de participants aux activités du SASE. De plus en plus de professeures et de professeurs se prévalent de la plateforme CLIC et consultent la directrice au besoin, il y a également eu nombreux ateliers présentés sur l'intégration pédagogique des TIC ainsi que plusieurs activités dans le domaine de la recherche en pédagogie universitaire. La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que l'encadrement et le soutien offerts à la population étudiante demeurent des enjeux pour l'année prochaine.

2) LE BUREAU DE SOUTIEN À L'INNOVATION (BSI)

Le BSI a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche et développement, les transferts technologiques et la diffusion des connaissances, ainsi que la commercialisation.

Au cours de l'année 2012-2013, le BSI a travaillé à l'attribution d'une subvention de plus de 2.3 M \$ par l'APECA, un projet soumis par le professeur Marc Surette et au suivi de l'évaluation commerciale de trois technologies. Outre le projet cité plus haut, le BSI a participé à l'obtention par les chercheuses et chercheurs de subventions totalisant 1.3 M \$ et a œuvré avec une quinzaine d'entreprises à la réalisation de partenariats.

Pour l'année 2013-2014, les objectifs seront précisés par la VRAR et la nouvelle équipe du BSI qui sera mise en place, suite aux départs de son directeur, monsieur Réjean Hall et de l'agente d'Innovation, madame Gisèle Lévesque. Nous voulons remercier ces deux personnes pour les services rendus et nous leur souhaitons bon succès dans les nouveaux projets qui vont s'amorcer.

3) LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF (BEC)

Le Bureau de l'enseignement coopératif concentre ses activités autour des volets de la formation des étudiantes et des étudiants et de la sollicitation auprès des employeurs potentiels. En ce qui a trait à la formation, le bureau a administré 177 dossiers étudiants (98 anciens et 79 nouveaux) depuis septembre 2012, à complété 170 suivis de stage en plus d'effectuer multiples rencontres individuelles avec des étudiantes et des étudiants désireux de conseils. Il est à noter que pendant l'année 2012-2013, le bureau a géré 31 stages coop de plus que l'année précédente.

L'Université de Moncton offre au-delà de 18 programmes coop et le BEC doit solliciter des stages coop rémunérés auprès des employeurs du secteur privé, dans des centres de recherche, auprès de différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), auprès d'universités, organismes ou agences partout à travers le Canada, voire même à l'international afin de pouvoir dénicher le plus d'offres de stages réalisables pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le régime coopératif. Coordonner ces stages s'avère une tâche assez ardue lorsque l'on constate que pendant la période de janvier à mai 2013, il a fallu réaliser 184 entrevues et traiter 604 candidatures d'étudiantes et d'étudiants.

4) LA BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN, LE CENTRE D'ÉTUDES ACADIENNES ANSELME-CHIASSON ET LE MUSÉE ACADIEN

Lors du mandat du bibliothécaire précédent, monsieur Alain Roberge, la direction de l'Université avait proposé un projet pilote qui verrait le ou la bibliothécaire en chef assumer la direction du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CÉAAC) et du Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM). Après cette période d'essai, nous sommes venus à la conclusion que cette nouvelle structure de gouvernance ne posait aucun obstacle à la réalisation des mandats des deux instances en question. Conséquemment, dans ce rapport les activités du CÉAAC et du MAUM seront intégrées avec le rapport des activités de la Bibliothèque Champlain vu que celles-ci sont chapeautées par la même direction.

Un des objectifs proposés pour l'année 2012-2013 était l'implantation d'un système intégré de gestion de la bibliothèque offrant la technologie « Dans les nuages ». Au moment d'écrire ces lignes, le processus est en cours de négociation avec divers fournisseurs pour le choix d'un système. Un autre objectif que s'était donné la Bibliothèque Champlain pour l'année qui vient de terminer était de créer un réseau francophone des bibliothèques de l'enseignement postsecondaire et de la santé pour toute la province du Nouveau-Brunswick. L'Université et les collèges communautaires se sont embarqué,; il ne reste qu'à recevoir l'aval officiel du Réseau de la santé Vitalité.

Près de 20 000 titres ont été traités et ajoutés au catalogue de la Bibliothèque Champlain. De nouveaux abonnements, dont Credo (600 titres, CVE - 4 400 vidéos en français et l'achat de JSTOR - archives de périodiques électroniques) ont été acquis et traités au cours de la dernière année. Soulignons que 33 % de ces acquisitions sont des ressources électroniques. Avec de plus en plus d'accès à des ressources électroniques, on dénote une forte augmentation dans l'utilisation des ressources et des services disponibles via la bibliothèque virtuelle.

Au niveau des usagers qui fréquentent les trois installations, il faut reconnaître une importante croissance de fréquentation à la Bibliothèque Champlain depuis l'ouverture du Carrefour de l'apprentissage. En dépit d'interruptions du compteur pour des assez longues périodes de temps en raison de travaux au carrefour, une croissance de 45 % dans le nombre de visiteurs a été enregistrée cette année par rapport à l'année précédente. Il est évident que la nouvelle disposition des espaces et l'accès à des locaux médiatisés ont eu un impact important sur la présence des étudiantes et des étudiants à la Bibliothèque Champlain. Malheureusement cette même tendance n'a pas été reflétée dans le nombre de visiteurs au CÉAAC et au MAUM. Au CÉAAC le nombre de visiteurs a passé de 1751 en 2011-2012 à 1670 en 2012-2013 pour une diminution de 5 % tandis que les visiteurs au MAUM ont chuté de plus de 1 400 personnes pour une diminution de 20 %.

5) LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES (DGT)

Le mandat de ce service est d'assurer que les besoins en technologies de l'information et des communications des secteurs académiques et administratifs de l'Université soient rendus de façon efficace. Les services offerts comprennent la consultation, le soutien, la configuration des équipements, des logiciels, de même que leur achat et gestion, ainsi que la négociation des licences. La DGT est impliquée également dans la production multimédia et l'aide à la réalisation de projets pédagogiques dans les domaines des technologies de l'apprentissage.

Au cours de l'année 2012-2013, la DGT a poursuivi le travail d'intégration des technologies de l'apprentissage dans l'enseignement grâce à la mise à jour de plusieurs cours médiatisés et la médiatisation de nouveaux cours, elle a aussi contribué au développement des connaissances et des expertises par la présentation d'ateliers pédagogiques en collaboration avec le SASE et dans le domaine de l'apprentissage en ligne. La DGT a assuré la croissance de projets avec des partenaires et des clients en facturant 80 projets provenant de 31 clients, en augmentant le nombre de projets majeurs et en rencontrant diverses organisations afin de créer des opportunités d'affaires et de stimuler des idées.

Au chapitre des communications et systèmes d'information, il faut souligner les actions menées afin de mettre à jour les équipements réseau dans le but d'assurer l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données et pour changer les ordinateurs désuets et médiatiser de nouvelles salles. Au sujet du système de gestion SOCRATE, la DGT a amélioré et poursuivi les efforts d'intégration et d'utilisation des technologies pour la gestion universitaire des trois campus.

Pour l'année 2013-2014, la DGT va poursuivre le travail d'intégration des technologies de l'apprentissage dans l'enseignement et la gestion universitaire, assurer le maintien d'une infrastructure robuste et fiable, ainsi que l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données, chercher à améliorer la qualité des services offerts à la communauté universitaire et la communication avec le milieu.

6) LE REGISTRARIAT

Le champ d'action du Registrariat s'étend à toutes les activités liées à l'admission des étudiantes et étudiants, à la gestion des dossiers et aux affaires académiques par le biais des règlements.

Au cours de l'année 2012-2013, le Registrariat s'est surtout attardé à la mise en place de nouvelles technologies afin d'améliorer les processus administratifs, notamment la numérisation des dossiers de l'admission. Il a également mené un processus de révision des exigences en mathématiques comme condition d'admission à l'Université, œuvré à améliorer les mesures de sécurité du relevé de notes le rendant plus difficile à falsifier. Au plan académique, le Registrariat s'est impliqué dans la mise à jour de règlements suite à la reconfiguration des programmes, la fraude, les mesures d'adaptation pour motifs religieux et la réadmission au même programme.

Pour l'année 2013-2014, le Registrariat va porter une attention particulière aux dossiers suivants : l'analyse des demandes provenant de l'international; l'authentification des documents; l'automatisation et la numérisation des documents et la négociation avec le Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance, des ententes de mise en œuvre du transfert des relevés de notes.

7) LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

La Revue de l'Université de Moncton est un des moyens utilisés pour diffuser les connaissances scientifiques issues de la communauté universitaire auprès de la Francophonie.

Au cours de l'année 2012-2013, les activités de la Revue se sont concentrées sur la finalisation du vol.42 - *numéro sur l'Énigme sociale dans le roman africain* et la préparation du vol. 43 - *numéro sur les Perspectives sur la santé et le mieux-être*. Le comité de rédaction a également poursuivi la révision du formulaire d'évaluation des textes soumis à la Revue et accepté des propositions de numéros à venir, dont un soulignant le treizième anniversaire d'activité du Laboratoire d'analyse de données textuelles, un autre sur la gestion de l'information et finalement sur la linguistique.

Pour l'année 2013-2014, la Revue de l'Université de Moncton devrait rattraper son retard de publications et avoir publié le premier numéro du volume 45 et avoir revu sa constitution et ses pratiques éditoriales.

8) LA GALERIE D'ART LOUISE ET REUBEN COHEN

Le mandat de la Galerie est de collectionner, présenter et interpréter des œuvres d'art réalisées par des artistes contemporains avec un regard particulier sur les artistes acadiens. Elle contribue à l'avancement des arts visuels en Acadie par des activités d'interprétation, de recherche, de documentation, de collection et de promotion. Dans le cadre de consultations publiques, ce mandat est en cours de révision.

Au cours de l'année 2012-2013, plusieurs activités et mesures ont été mises de l'avant afin de maintenir la qualité de la programmation, d'amorcer ou d'appuyer des projets de commissariat, de recherche et d'écriture, de collaboration et partenariat, d'assurer le rayonnement de la galerie ici et ailleurs et d'améliorer les outils de gestion des collections et d'administration. Concrètement, cela s'est traduit par trois expositions, neuf conférences, une résidence d'artiste, une publication et deux autres en cours de réalisation.

Pour l'année 2013-2014, les actions menées par la Galerie viseront à atteindre les mêmes objectifs par le biais de la programmation d'œuvres expérimentales, la poursuite du projet de publication *Histoire de l'art acadien* en collaboration avec l'Institut d'études acadiennes et en revoyant les politiques régissant les collections et la pratique de commissariat.